

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



Mardi 9 juillet 2024

UN CONDENSÉ D'INFORMATIONS POUR LES ACTEURS ET USAGERS DE SANTÉ EN HAUTS-DE-FRANCE

● En images

Handicap : le plan 50 000 solutions se construit dans les territoires. Doté de 177 millions d'euros dans les Hauts-de-France, le plan 50 000 solutions se décline et se construit actuellement avec les acteurs du territoire. 5 journées départementales ont ainsi réuni ces dernières semaines autour de l'Agence plus de 300 représentants des partenaires institutionnels (Départements, MDPH, Education nationale), des usagers, des organismes gestionnaires et des fédérations. Objectifs de ce cycle de concertation : partager des diagnostics territoriaux, identifier des priorités d'action locale et développer des solutions d'accompagnement nouvelles pour les personnes en situation de handicap et leurs proches sur la période 2024-2030. [Exemple à Camon, dans la Somme.](#)



● C'est dans l'actu

Qualité des eaux de baignade en Hauts-de-France : découvrez le classement 2024. L'ARS Hauts-de-France met en place le contrôle sanitaire des eaux de baignade avec pour objectif de surveiller la qualité de l'eau pour préserver la santé des baigneurs. Les résultats du contrôle sanitaire sont également utilisés pour publier chaque année, en lien avec l'Agence de l'eau Artois-Picardie, un classement des eaux de baignade en quatre catégories : qualité insuffisante, suffisante, bonne et excellente selon le niveau de bactéries relevé. Le classement 2024 montre la bonne qualité globale des eaux de baignade dans le bassin. Pour ce classement 2024, 10 sites de baignade sont classés excellents, 19 baignades sont classées en bonne qualité, 13 disposent d'une qualité d'eau suffisante et un est classé insuffisant. [Plus d'informations sur ce classement et résultats site par site.](#)

Des webinaires pour vous préparer à la semaine nationale de la sécurité des patients (SSP). La SSP aura lieu du 16 au 20 septembre sur le thème « améliorer le diagnostic pour la sécurité des patients », qui s'inscrit dans le cadre [de la feuille de route nationale 2023-2025](#). Vous travaillez dans un établissement de santé, médico-social, social ou libéral ? [\(Re\)visionnez ici les webinaires organisés par la Structure Régionale d'Appui \(SRA\)](#) du 24 juin au 5 juillet. Au programme notamment : des retours d'expérience sur la gestion d'événements indésirables, le rôle des usagers ou encore l'annonce d'un diagnostic et la présentation d'outils.

Signature des certificats de décès : des fiches pratiques pour informer et accompagner les infirmiers. Pour réduire les délais constatés d'obtention d'un certificat de décès la loi permet désormais aux infirmiers préalablement formés de rédiger un certificat lorsque le décès survient au domicile, en EHPAD ou dans le cadre d'une hospitalisation à domicile. Les premiers certificats ont pu être signés dès le mois d'avril en Hauts-de-France ([en savoir plus](#)). Cadre réglementaire, formation obligatoire, critères d'éligibilité, modalités administratives, etc. : l'ARS Hauts-de-France met à la disposition des infirmiers libéraux et salariés des fiches pratiques détaillées pour les informer et les accompagner dans cette nouvelle pratique. [Informations et fiches pratiques sur le site internet de l'ARS.](#)

Une nouvelle campagne de sensibilisation au don d'organes et de tissus. L'Agence de la biomédecine a lancé une nouvelle campagne de sensibilisation au don d'organes et de tissus le 22 juin dernier, journée nationale de réflexion sur le don d'organe et la greffe. En effet, la grande majorité des Français (80%) est favorable à ce don, 91% pensent qu'il est important de faire part de sa position à ses proches, mais seulement 47% en ont effectivement parlé. Pour sensibiliser à l'importance du don d'organes et inciter à en parler, [des supports et outils digitaux sont téléchargeables ici.](#)

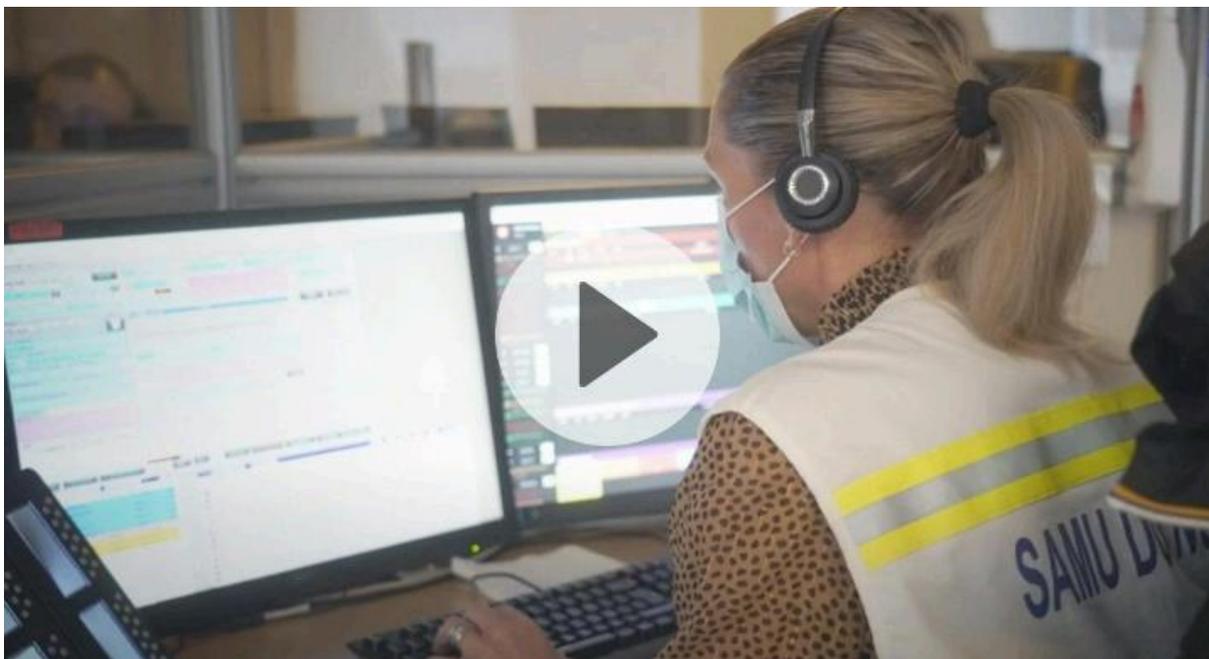
Formation d'infirmier en Pratique Avancée (IPA) : la demande de financement est à déposer dès le 28 juin. Depuis 2018, l'ARS Hauts-de-France octroie une aide financière aux infirmiers libéraux ou exerçant en centre de santé et aux infirmiers salariés des structures ambulatoires, sanitaires ou médico-sociales, pour suivre la formation d'IPA. Le dossier de candidature est à déposer sur la plateforme démarches simplifiées à partir du 28 juin, après confirmation de l'admission en formation IPA. Les dossiers de candidature seront examinés en commission de sélection fin septembre. [Ça m'intéresse.](#)

Prix qualité 2023 : 17 projets remarquables mis à l'honneur par l'Agence. En janvier dernier, l'ARS dévoilait les noms des lauréats du Prix Qualité 2023, qui récompense les projets des professionnels de la région engagés pour promouvoir une culture de la qualité et de la sécurité des soins. Parmi les 64 candidatures réceptionnées, [6 prix](#) avaient ainsi été remis à des équipes intervenant dans le champ sanitaire ou médico-social. Parmi les candidatures non primées, certains projets avaient toutefois retenu l'attention des membres du jury et peuvent être source d'inspiration pour d'autres structures. Dans cet esprit de partage des bonnes pratiques et de valorisation des initiatives prises par les acteurs de santé, l'agence a publié un recueil des candidatures remarquables. Vous y retrouverez bien sûr les 6 candidatures primées mais aussi 11 projets d'intérêt, portés par des établissements publics ou privés. [A consulter ici.](#)

L'Etat finance des projets dans toute la région pour améliorer les prises en charge en psychiatrie. Le Fonds d'innovation organisationnelle en psychiatrie (FIOP) permet chaque année depuis 2019 le financement de projets innovants contribuant à l'amélioration des prises en charge en psychiatrie. Les initiatives sélectionnées sont financées pour trois ans et font l'objet d'une évaluation pour procéder à la pérennisation de leur financement au-delà de cette période. Le dernier appel à projets pour les Hauts-de-France a abouti fin 2023, après validation par le jury national du ministère en charge de la santé, au financement de quatre nouveaux projets portés par le CHU de Lille, le CH de Somain, l'EPSM de l'Oise et l'EPSM Lille Métropole. Six projets lancés en 2020 ont par ailleurs été pérennisés par le jury national, poursuivant ainsi les bénéfices qu'ils apportent en matière de prise en charge des patients. [Plus d'informations.](#)

Ça s'explique

Le Service d'accès aux soins (SAS) expliqué en 2 minutes. Depuis fin 2023, le Service d'accès aux soins est opérationnel dans les 5 départements des Hauts-de-France, et apporte une réponse supplémentaire aux patients confrontés à un besoin de soins urgents ou non programmés. Comment ? Eléments de réponse en 120 secondes. Pour plus d'informations sur la participation et la rémunération de professionnels, [rendez-vous sur notre site.](#)



● L'écho du national

Le ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités vient de lancer **sa première campagne de communication sur l'endométriose**, conformément aux engagements de la stratégie nationale de lutte contre l'endométriose lancée en 2022. [Téléchargez le kit de communication ici](#). ● Le site sante.gouv.fr fera prochainement peau neuve. Vous êtes professionnel de santé ou utilisateur quotidien de ce site ? [Donnez votre avis via ce questionnaire](#). ● La feuille de route pédiatrie et santé de l'enfant 2024-2030 a été présentée fin mai. [En 4 axes phares à découvrir ici](#), son ambition est d'améliorer la prévention, l'organisation et la prise en charge sanitaire, notamment en matière de santé mentale, et d'investir dans la recherche.

● Ça se passe dans les territoires

L'Agence a lancé « Territoires santé », sa nouvelle lettre d'information dédiée aux élus. Pour accompagner les élus des Hauts-de-France dans l'exercice de leurs responsabilités et dans la concrétisation de leurs projets, l'Agence a lancé en mai « Territoires santé », une lettre d'information qui leur est spécifiquement dédiée. Cette newsletter est conçue pour leur apporter des informations utiles dans leurs domaines d'intervention en santé, les aider à se saisir des opportunités et dispositifs, valoriser les initiatives territoriales remarquables ou encore leur permettre de mieux comprendre l'organisation et le champ de compétences de l'ARS. Pour (re) découvrir le premier numéro de « Territoires santé » et vous y inscrire au prochain numéro qui paraîtra dans les jours à venir, [rendez-vous ici](#).

Le Directeur Général de l'ARS à la rencontre des acteurs de santé à Ham (80). Le directeur général de l'ARS et ses équipes rencontraient le 23 mai dernier les représentants des

usagers, les professionnels de santé et les élus du bassin de vie de Ham pour échanger sur ses difficultés, ses atouts et les projets à conduire, dont découlera un plan d'actions. Cette rencontre s'inscrit pour l'ARS dans un objectif de développement des échanges à l'échelle infra départementale pour être au plus près du terrain.

PRS : le conseil territorial de santé de la Somme élabore sa feuille de route. Le Projet régional de santé 2018-2028 est décliné en feuilles de route territoriales, élaborées par l'ARS en concertation avec chaque Conseil territorial de santé (CTS). Dans la Somme, les membres du CTS et les partenaires ont travaillé sur cette feuille de route lors de quatre ateliers, centrés sur la prévention, l'autonomie, la santé mentale et l'accès aux soins. Ils ont restitué leurs contributions le 24 mai dernier au Directeur Général de l'ARS. Les actions de la feuille de route ainsi enrichie seront régulièrement suivies par le CTS.

Un nouveau centre de santé dans le Pas de Calais. Le centre de santé intercommunal pluri professionnel avec antennes (CSIPA), qui s'inscrit dans le CLS de la communauté d'agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane (CABBALR), a ouvert à Labourse le 17 juin. L'antenne de Norrent-Fontes est déjà ouverte, celle de Gauchin-le-Gal ouvrira en novembre et celle de Robecq en janvier 2025. Dans le cadre de son projet de santé, le CISPA a choisi de travailler particulièrement sur l'accès aux soins des personnes en situation de handicap, la santé mentale et la prise en charge de patients de plus de 50 ans.

DES PROJETS À L'APPEL

Médico-social **CRÉATION D'UN INSTITUT SOCIO-EDUCATIF MEDICALISÉ**

Le Département du Nord, la DIRPJJ Grand Nord et l'ARS des Hauts de France lancent un appel à projets pour la création d'un institut socio-éducatif médicalisé pour l'accueil de jeunes filles et garçons de 12 à 18 ans aux problématiques multiples. L'objectif est de venir en aide aux jeunes qui sont confiés à la PJJ et/ou à l'ASE, leur permettant ainsi d'accéder de façon égale aux soins et contribuant à la réduction des inégalités sociales face à la santé mentale des jeunes. [>> Ça m'intéresse](#)

Qualité de vie au travail **ACCOMPAGNEMENT DES CLACT**

Dans le cadre des contrats d'amélioration des conditions de travail, l'ARS souhaite poursuivre l'accompagnement des établissements de santé de la région dans leurs démarches de promotion de la qualité de vie et des conditions travail. Une attention particulière sera portée aux partenariats entre établissements et à l'innovation en matière de QVCT. [>> Ça m'intéresse](#)

Droit des usagers **ATTRIBUTION DE 8 PRIX DROITS DES USAGERS DE LA SANTÉ**

Le label « Droits des usagers de la santé » valorise des expériences exemplaires et des projets innovants en matière de promotion des droits des usagers. Les projets de l'édition 2024 doivent suivre les recommandations issues du rapport annuel des droits des usagers 2022. Cet appel à projets est ouvert aux associations, associations d'usagers,

établissements de santé, sociaux et médico-sociaux. En 2024, l'ARS Hauts-de-France attribuera 8 prix dans le cadre de cette labellisation. [>> Ça m'intéresse](#)

Médico-social **CRÉATION D'UN EAM DANS LA SOMME**

L'ARS lance un appel à projet pour la création d'un Etablissement d'accueil médicalisé (EAM) pour adultes en situation de handicap psychique dans la Somme, pour offrir un accompagnement adapté à des adultes présentant un handicap psychique et ayant fait l'objet d'une orientation de la MDPH. [>> Ça m'intéresse](#)

Tous les appels à projets et candidatures

● L'ARS recrute

Gestionnaire autorisations et planification des établissements de santé – Lille • **Chargé(e) de mission** ambulatoire et établissements de sante – Amiens • **Gestionnaire** de l'internat – Lille • **Chargé(e) de mission** Pôle de proximité Nord – Lille • **Chargé(e) de mission** territoriale personnes âgées – Lille • **Correspondant technico/administratif** inspection contrôle – Amiens • **Chef(fe) de projet** Ségur numérique secteur médico-social – Lille ou Amiens • **Chargé(e) de mission** en charge du fonds d'intervention régional – Lille • **Développeur·euse** web fullstack – Lille

Plus de postes à découvrir.

NOUS CONTACTER



556, avenue Willy Brandt
59777 Euralille



0 809 40 20 32
service gratuit + prix appel



[Site web](#)

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)